

sins, de commis, d'ouvriers de différens métiers, de vivres et d'effets de toutes les sortes. Il s'agissait de s'enfoncer dans les bois, d'y cabaner, d'y choisir un terrain, d'en brûler les cannes et les arbres. Ces commencemens paraissaient bien durs à des gens nullement accoutumés à ces sortes de travaux; les directeurs et leurs subalternes s'amusèrent pour la plupart dans des endroits où il y avait déjà quelques Français établis, ils y consommèrent leurs vivres; à peine l'ouvrage était-il commencé, que la concession était déjà ruinée: l'ouvrier mal payé ou mal nourri refusait de travailler, ou se payait par lui-même; les magasins étaient au pillage: ne reconnaissez-vous pas là le Français? C'est en partie ce qui a empêché que ce pays ne s'établisse comme il devrait l'être, après les dépenses prodigieuses que l'on a faites pour cela.

On appelle habitation une moindre portion de terre accordée par la Compagnie. Un homme avec sa femme ou son associé défriche un petit canton, se bâtit une maison sur quatre fourches qu'il couvre d'écorce, sème du maïs et du riz pour sa provision; une autre année il fait un peu plus de vivres et une plantation de tabac: s'il vient enfin à bout d'avoir trois ou quatre Nègres, le voilà tiré d'affaires; c'est ce que l'on appelle *habitation*, *habitant*: mais combien sont aussi gueux que lorsqu'ils ont commencé?

On appelle établissement un canton où il y a plusieurs habitations peu éloignées les unes des autres, qui font une espèce de Village.

Outre les concessionnaires et les habitans, il y a encore dans ce pays des gens qui ne font d'autre métier que de courir, 1^o. femmes ou filles tirées des